

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
14 et 15 novembre 2015
Ottawa, Ontario**

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : Natasha Caverley (présidente), John Driscoll, Blythe Shepard, Michel Turcotte, Joyce Milligan, Marion Clorey, Andrea Currie, Kimberly Young, Bill Thomas, Kiraz Johannsen, Tracy Duffy, Nicholas Renaud, Kathy Offet-Gartner, Jen Rowett, Vicki-Anne Rodrigue, Brigitte Landry, Barbara MacCallum

Excusés : Ricardo Pickering

Invités : Nicole Maurice et Kim Hollihan

Le 14 novembre 2015, de 8 h 30 à midi

Mot de bienvenue

- Natasha Caverley souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette réunion du Conseil.
- Elle a remarqué la présence dans le coin de la pièce d'un tableau de papier pour « parc de stationnement ».
- Si un administrateur ou une administratrice constate l'absence à l'ordre du jour de points importants, on l'invite à les noter sur le tableau de papier.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2015
3. Conflit d'intérêts
4. Éléments d'information
 - a. Projet de mise à niveau du CAPFC
 - b. Forum sur le leadership
5. Comptes rendus des administrateurs, y compris les agents de liaison avec les sections
6. Plan d'action en santé mentale du Québec pour 2020
7. Remboursement par des tiers payeurs
8. Rapport de la Présidente
9. Processus budgétaire
10. Planification stratégique
11. FACT-BC
12. Les allocations aux administrateurs
13. Rapports des comités
14. International Association for Counselling (IAC)
15. Exemption de la TVH/TPS
16. Prochaine réunion

17. Levée de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Nicholas Renaud. Appuyée par Kiraz Johannsen.
ADOPTÉE.**

2. Adoption du procès-verbal

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2015, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Tracy Duffy. Appuyée par Kathy Offet-Gartner.
ADOPTÉE.**

3. Conflit d'intérêts

- Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettait en situation de conflit d'intérêts.
- Les conflits d'intérêts peuvent être déclarés en tout temps durant la réunion.

4. Éléments d'information

Projet de mise à niveau du CAPFC

- Natasha passa en revue l'état actuel du projet.
- On a retenu les services d'un chercheur contractuel chargé de mener la démarche d'entrevues (auprès des directeurs de programme accrédité et des visiteurs du site) ainsi que l'analyse du sondage en ligne en vue de la Phase un du processus de mise à niveau du CAPFC.
- Le sondage en ligne sur le CAPFC fut lancé le 1^{er} septembre 2015.
- Le sondage s'est terminé le 15 octobre 2015.
- Les entrevues ont été menées auprès des visiteurs du site ainsi que des directeurs de programmes.
- Les entrevues furent conclues le 17 octobre 2015.
- Au terme d'analyses de données qualitatives et quantitatives, on rédigera un rapport.
- Ce rapport est attendu vers le 15 décembre 2015.
- À l'heure actuelle, les guides pour le sondage et pour les entrevues n'ont soulevé aucun problème de présentation au sujet du contenu des questions.

Forum sur le leadership

- Le premier Forum sur le leadership s'est tenu à Ottawa, les 9 et 10 novembre 2015.
- Au cours de ces rencontres, on a notamment participé à une réflexion sur la signification du leadership, à un jeu-questionnaire permettant d'en apprendre plus au sujet de l'ACCP, à une discussion dirigée sur les styles de leadership, à un débat d'experts sur la notion de leadership, à une activité sociale, à une formation aux médias par le cabinet IMPACT et à des activités conçues pour démystifier l'ACCP et expliquer la façon dont les décisions sont prises.
- On a fait quelques suggestions aux participants concernant des possibilités de bénévolat.
- Les participants ont élaboré des plans d'action individuels.

- La plupart des participants se sont inscrits au Congrès 2016 de l'ACCP à Montréal, et on leur a aussi proposé de participer à la séance de la Présidente, lors du congrès.
- Cette séance portera essentiellement sur le leadership.
- Les participants ont aussi mentionné qu'ils aimeraient rester en contact par téléconférence par l'entremise de l'ACCP.
- Il se pourrait que les futurs chefs de file au sein du groupe actuel puissent devenir les mentors du prochain groupe.
- Il semblait y avoir un manque de connaissances au sujet des activités de l'ACCP.
- Voici quelques-unes des questions soulevées :
 - Comment peut-on rendre l'ACCP plus accessible?
 - Comment l'ACCP peut-elle se rapprocher de ses membres?
 - Y a-t-il moyen de mettre en valeur le Forum sur le leadership lors du congrès?
 - Le Forum sur le leadership se tiendra-t-il chaque année?
 - Le CA a clairement indiqué sa préférence pour un Forum qui se tiendrait tous les deux ans.
- On incitera les participants à rédiger un compte rendu de leur expérience dans Cognica.
- Barb MacCallum a précisé qu'elle informerait chacun des administrateurs au sujet des participants provenant de leurs régions respectives, afin qu'ils puissent établir des contacts.
- Par ailleurs, on a besoin de mentors pour certains des participants.
- On exprima une inquiétude quant à la possibilité que les participants au Forum sur le leadership puissent bénéficier d'un avantage indu s'ils décidaient de poser leur candidature à un poste au CA.
- Ce n'est pas le cas, car la participation au Forum ne comporte aucune promesse d'un poste au sein du CA.
- Il importe que, dans le cadre du Forum sur le leadership, on permette aux participants de définir eux-mêmes la notion de leadership, afin d'éviter que les successeurs soient conditionnés en fonction d'un modèle précis, ce qui entraînerait une étroitesse d'esprit et un manque de créativité.
- Les candidats n'ont pas été aussi nombreux que prévu.
- On a fait remarquer que le formulaire de candidature est plutôt rebutant.
- Par ailleurs, on a recueilli de nombreux commentaires selon lesquels les personnes ne se considéraient pas comme étant des chefs de file, de sorte qu'elles se disent que le Forum sur le leadership ne les concerne pas.
- Il s'en est suivi une discussion sur l'opportunité de changer le nom en retirant le mot « leadership » afin de rendre le forum plus attrayant. Serait-il préférable de démythifier ou d'expliquer plus en détail dans un second temps ce en quoi consiste le chef de file?
- À l'avenir, pour promouvoir le programme, on pourrait inclure une citation ou un témoignage d'un participant antérieur, du genre : « Je ne me considérais pas comme étant un chef de file, mais... »
- On demanda aux participants de répondre à un sondage et l'on assurera le suivi de leurs progrès.
- Ces données seront prises en compte dans les décisions sur les forums à venir.

5. Comptes rendus des administrateurs, y compris les agents de liaison avec les sections

Administrateur autochtone – Bill Thomas

- Bill s'occupe actuellement de la conception et de la rédaction de rapports et de présentations par affiches, tout en travaillant au projet des CÉP et en participant au Comité de gestion du risque.
- Il déposera une demande au Fonds de développement régional en vue d'une distribution d'affiches par l'entremise du réseau de la Section du Cercle autochtone.
- Une lettre a été adressée à chacune des organisations autochtones nationales.
- Les représentants du Siège social rencontreront ceux de l'Assemblée des Premières nations le mardi 24 novembre 2015. Natasha Caverley et Bill Thomas y participeront par téléconférence.
- La Section du Cercle autochtone dispose d'un nouveau logo.
- Bill s'est impliqué dans la Journée nationale de prévention du suicide et fut porte-parole pour la Semaine nationale de sensibilisation aux toxicomanies.
- Bill a fait des représentations auprès des députés locaux.

Île-du-Prince-Édouard – Marion Clorey

- Les psychologues et psychiatres travaillent bien ensemble.
- L'Î.-P.-É compte un petit nombre de membres, de sorte que Marion les connaît pour la plupart.
- Un député provincial a souligné qu'à l'Î.-P.-É., un psychiatre gagne 1 million de \$ (l'Île ne compte qu'environ 7 psychiatres).
- Marion travaille de concert avec la PEICA à la demande de réglementation du counseling à l'Î.-P.-É.
- Les membres du groupe qui élaborent la demande de réglementation rencontreront Marion McDonald le 28 novembre 2015. Cette dernière s'est beaucoup investie dans la démarche de réglementation du counseling en Nouvelle-Écosse.
- Trois groupes, soit les conseillers, les travailleurs sociaux et les psychologues, collaborent à l'organisation d'une Journée sur le développement professionnel, qui se tient à l'automne.
- Il s'agit d'un événement annuel qui fonctionne très bien.
- Marion songe à écrire un article sur la collaboration dans Cognica.
- Il s'est avéré difficile d'organiser des rencontres avec les députés.

Nouvelle-Écosse – Andrea Currie

- Nous avons recueilli des commentaires très positifs au sujet des activités liées aux Autochtones lors du congrès.
- Andrea projette des rencontres régionales en N.-É., en collaboration avec la Section de la N.-É.
- Il s'est déjà tenu une rencontre régionale à Wolfville en juillet, et la participation y fut excellente; trente membres de l'ACCP et des étudiants en counseling désireux de devenir membres y ont assisté et ont pu entendre leur administratrice et représentante provinciale, le président de la Section de la N.-É., le représentant étudiant de l'ACCP à temps partiel et un membre du Comité exécutif du NSCCT.
- Une seconde rencontre régionale pour les membres de l'ACCP s'est tenue en octobre

dans la région de Cap-Breton et du Détroit, mais elle fut moins fréquentée.

- L'une des membres qui était présente à cette rencontre souhaitait obtenir de l'information au sujet du paiement par des tiers dans le cas de services de counseling offerts par des praticiens privés, et Andrea l'orienta vers les renseignements recueillis par le NSCCT à l'intention des praticiens privés.

Terre-Neuve et Labrador – Tracy Duffy

- Tracy fit une présentation auprès d'un comité composé de représentants de tous les partis et portant sur les lacunes des services de santé mentale à T.-N.
- Tracy s'est dévouée très activement au dossier de la réglementation. Elle a discuté avec le ministre de la Santé et avec la Direction des soins de santé.
- À la fin de novembre 2015, il y aura une élection provinciale à T.-N.
- Tracy fit une présentation sur l'ACCP et la certification auprès de la NLCPA (*Newfoundland and Labrador Counsellors' and Psychologists' Association*) et elle a recueilli des commentaires positifs de la part de délégués d'autres secteurs d'activité (comme des psychologues et des travailleurs sociaux), qui estiment que l'ACCP en fait beaucoup pour leurs membres.
- L'atelier sur la supervision tenu à T.-N. fut bien fréquenté, regroupant des conseillers, des travailleurs sociaux et des psychologues.
- On a mis sur pied un comité sur la réglementation et les membres de la Section ACCP de T.-N. pourraient former une association provinciale.

Nouveau-Brunswick - Francophone – Brigitte Landry

- Brigitte a vécu une grande courbe d'apprentissage.
- Le principal enjeu dans la province est la réglementation des conseillers.
- Étant donné le petit nombre de membres, la plupart sont connus de l'Administratrice et bon nombre sont des conseillers scolaires.
- Il y a également plusieurs psychologues qui préfèrent l'ACCP à leur propre ordre professionnel.
- Brigitte rencontrera des étudiants en décembre 2015 pour promouvoir l'ACCP.

Nouveau-Brunswick - Anglophone – Jen Rowett

- Jen s'efforce de sensibiliser les gens à l'égard de la Fédération du N.-B., qui constitue le groupe provincial qui travaille à promouvoir la réglementation.
- Les membres doivent adhérer à l'association provinciale pour aider à soutenir la démarche vers la réglementation (le simple fait d'être CCC ne suffit pas à favoriser l'avènement d'une réglementation).
- Jen a tenu une séance d'information et des activités de réseautage auprès d'étudiants, et ces activités ont connu beaucoup de succès et une bonne participation.
- Jennifer assure la liaison avec la Section des conseillers scolaires.
- La Section des conseillers scolaires entretient de très bons liens avec le Siège social.
- La Section est très bien organisée et se charge de planifier la Semaine des conseillers d'orientation.

Québec francophone – Michel Turcotte

- La Section Technologie en counseling tente encore de s'organiser.
- Certains des bénévoles à l'origine de sa formation n'y sont plus.

- La Section des formateurs de conseillers participe à la révision du CAPFC.
- Michel assure de bonnes relations avec l'OCCOQ.
- La contribution des membres de l'OCCOQ s'accroît dans le cadre de la Semaine de la carrière.
- L'événement donne lieu à de nombreuses entrevues dans les médias et les conseillers sont très actifs durant cette semaine.
- La direction de l'OCCOQ a joué un grand rôle pour amorcer et animer les efforts chez les intervenants du milieu.

Québec anglophone – Kiraz Johannsen

- Le nombre de membres du Québec est stable.
- La période de reconnaissance des droits acquis en psychothérapie est maintenant terminée, de sorte que les membres ne sont plus en situation de panique.
- Kiraz assure la liaison avec la QCA.
- La QCA est très inclusive à l'égard des représentants étudiants de l'ACCP.
- La QCA tiendra une activité sociale annuelle cet hiver au cours de laquelle l'ACCP offrira des prix de présence.
- La Section de justice sociale est en période de transition, sa direction étant en phase de changement.
- Kiraz travaille activement au principe du remboursement par des tiers payeurs dans le contexte québécois.

Ontario - Francophone – Vicki-Anne Rodrigue

- Vicki-Anne partage le rôle d'agente de liaison auprès de la Section de la région de la capitale nationale.
- La Section organise un grand nombre d'activités de perfectionnement professionnel.
- La principale préoccupation de Vicki-Anne concerne le fait que les membres francophones semblent apathiques et elle estime qu'ils n'ont pas de sentiment patriotique.
- Elle songe à organiser une rencontre à Gatineau, en partenariat avec l'administratrice pour le Québec francophone.
- Vicki-Anne est très préoccupée au sujet des droits des étudiants et elle a comparé ces droits à l'échelle du pays, ce qui l'amena à constater qu'une seule université dispose d'une charte mentionnant l'abus de pouvoir.
- Vicki-Anne veut aborder la question de la cyberintimidation, qui est à la hausse.
- Il y a plusieurs présidents de section dans la région de la capitale nationale, ce qui offre de belles occasions de rencontres, d'activités conjointes et d'implication des membres.

Ontario - Anglophone – Nicholas Renaud

- Les membres de l'Ontario anglophone sont eux aussi plutôt apathiques (il semble que ce soit généralisé dans l'ensemble des sections et des provinces).
- Nicholas a travaillé avec la Section counseling et zoothérapie.
- Les membres sont préoccupés par l'inscription à l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario.
- La protection du titre est entrée en vigueur, mais la réglementation associée à la loi sur la psychothérapie n'a pas été promulguée.
- On perçoit une incertitude en ce qui concerne l'incidence de l'OPAO (Ordre des

psychothérapeutes autorisés de l'Ontario) sur le nombre de membres de l'ACCP.

- Nicholas étudie diverses façons d'impliquer les membres.
- Avec Kim Hollihan, il donnera une entrevue locale à Rogers TV cette semaine, dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux toxicomanies.
- Les ateliers mensuels de la Section de la RCN attirent en moyenne une quarantaine de membres.
- La Section a cessé de tenir des ateliers en français, en raison de la faible participation.

Manitoba – Joyce Milligan

- La question des ressources de counseling offertes aux populations autochtones constitue un enjeu majeur.
- La Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (Santé Canada) a décidé de ne soutenir que les professionnels réglementés.
- Par conséquent, les délais d'attente pour obtenir les services d'un professionnel de la santé mentale se sont allongés, et certains conseillers ont perdu leur emploi.
- Les gens du Siège social ont tenté sans succès de faire réintégrer les CCC sur la liste des fournisseurs admissibles.
- Joyce travaille à la réglementation, notamment en tenant des rencontres mensuelles avec la Manitoba Mental Health Coalition.
- Le réseautage comporte des difficultés en raison de la dissémination de la population sur le territoire.

Saskatchewan – Kimberly Young

- En Saskatchewan, il y a de nombreux postes de représentants étudiants à pourvoir.
- Il n'y a pas eu beaucoup d'activités ni de discussions dans la province.
- Kimberly compte s'efforcer d'impliquer les membres.

Alberta – Kathy Offet-Gartner

- La charge de travail de Kathy est considérable, puisqu'elle occupe aussi le poste de présidente de la Section de l'Alberta.
- Après 44 ans, la dernière élection provinciale a amené un changement de gouvernement.
- La nouvelle première ministre albertaine a affirmé que le système de soins de santé mentale est sérieusement compromis et qu'il faut s'en occuper en Alberta. À l'automne 2015, on a mené un examen des soins de santé mentale auprès du public et des parties intéressées. Le compte rendu de cet examen sera présenté au gouvernement albertain d'ici la fin 2015, et sera ensuite rendu public.
- Il s'agit de signes encourageants d'éventuels efforts vers la réglementation.
- La Psychological Association of Alberta fut d'un solide appui.
- Toute l'information de la Section de l'Alberta est acheminée aux membres albertains, afin de leur démontrer l'importance du travail de la Section et de les inciter à y adhérer.
- Les membres de l'Alberta souhaitent établir des liens avec d'autres membres, aux fins de la réglementation et du remboursement par des tiers payeurs.
- Kathy se demande si l'ACCP n'aurait pas avantage à mener une campagne nationale sur « la définition et le rôle des conseillers », afin de favoriser une sensibilisation à l'échelle nationale.
- Kathy s'efforce de soutenir de son mieux les représentants étudiants dans sa province.

6. Plan d'action en santé mentale du Québec pour 2020

- Le Québec a affecté 17 millions de \$ à la santé mentale.
- 40 % de la population du Québec est touchée par des problèmes de santé mentale.
- Le Québec est actuellement aux prises avec de graves mesures d'austérité, et de nombreux groupes de professionnels sont en grève.
- Les besoins sont particulièrement criants en ce qui concerne les services de santé mentale auprès des adolescents en transition vers la vie adulte.
- Les personnes de 17 à 25 ans sont souvent laissées pour compte, car elles ne sont plus admissibles aux services offerts aux jeunes et elles n'ont souvent pas les moyens de s'offrir des services privés.
- Malgré le grand nombre de professionnels, les services sont souvent inaccessibles.
- L'ACCP pourrait-elle adresser une lettre au ministre de la Santé du Québec demandant que les psychothérapeutes soient inclus dans la liste des fournisseurs de soins de santé mentale?
- Pour que leurs services deviennent plus accessibles, les psychothérapeutes doivent être inclus parmi les professionnels dont les services sont remboursables par des tiers payeurs.
- Les personnes qui pratiquent l'art-thérapie ne sont pas réglementées, ni incluses dans la définition de la psychothérapie.
- Il faudrait que le gouvernement soit sensibilisé à ce type de thérapie.
- Les enfants et les jeunes adultes (jusqu'à 25 ans) devraient avoir accès aux services de santé mentale grâce à l'assurance-maladie.

Discussion :

- Les campagnes menées au Québec devraient inclure l'OPQ et les cinq autres ordres professionnels ayant accès à la *Loi sur la psychothérapie*.
- Barb MacCallum et Kim Hollihan ont rencontré les représentants de la Société canadienne de psychologie et de l'Association des psychiatres du Canada.
- Les gens des associations ont indiqué que si nous pouvons leur fournir un énoncé d'appui aux praticiens du counseling et de la psychothérapie, ils seraient disposés à présenter le tout à leurs CA respectifs afin d'obtenir une approbation.
- Selon la Société canadienne de psychologie, il n'y a pas de pénurie de psychologues et le problème est lié au fait que les gens n'ont pas les moyens de recourir à leurs services.
- Au cours des deux dernières années, l'ACCP a beaucoup amélioré sa visibilité et l'on perçoit mieux son professionnalisme dans les divers réseaux, comme l'ACMMSM, le GIAS, etc.
- Le 3^e document de réflexion de l'ACCP pourrait porter sur les jeunes adultes et la santé mentale, particulièrement en ce qui concerne les jeunes qui n'ont plus accès aux soins.
- Anne Marshall constituerait une excellente ressource pour un tel document.
- Parmi les ressources vers lesquelles l'ACCP pourrait se tourner, citons l'Organisation mondiale de la santé et la réflexion stratégique en amont.
- Il est délicat pour une association nationale de prendre ouvertement position dans un dossier provincial, surtout dans une province qui est déjà très réglementée.

7. Remboursement par des tiers payeurs

- L'ACCP et l'Ontario Alliance of Mental Health Practitioners ont adressé des lettres à

sept grandes compagnies d'assurance au Canada au sujet de la récente réglementation de la psychothérapie en Ontario.

- La plupart des compagnies d'assurance ne se sont pas montrées réceptives à l'idée d'inclure les psychothérapeutes à leur liste de fournisseurs de services admissibles.
- L'ACCP a adressé également des lettres au nom de ses membres et des clients.
- Barb MacCallum a communiqué avec un conseiller principal à la Great West Life et a appris qu'il y a 20 ans que les compagnies d'assurance n'ont pas modifié leurs polices.
- S'ils devaient ajouter les conseillers et psychothérapeutes, les assureurs devraient rouvrir plus de 30 000 polices et mettre à jour leurs systèmes principaux et de demandes de règlement en ligne.
- Le spécialiste des polices a précisé que la situation des conseillers préoccupe les compagnies d'assurance, mais qu'il faudra deux ou trois ans avant qu'une décision soit prise.
- La productivité des conseillers importe peu aux assureurs, car les sommes maximales prévues dans les couvertures ne dépendent pas du coût de chaque séance.
- Les employeurs ont plus de poids auprès de l'assureur, car ce sont eux qui paient les primes.
- Il faudrait donc adopter une stratégie qui cible les employeurs.
- Barb MacCallum a eu des entretiens avec un employeur qui embauche plus de 300 000 personnes, et elle doit rencontrer le gestionnaire principal des RH afin de voir si l'ACCP peut élaborer une stratégie pour discuter avec les employeurs.

Formation à la défense des droits et aux médias

Le reste de la journée du 14 novembre 2015 fut consacré à une formation sur la défense des droits et les relations avec les médias, donnée par IMPACT, cabinet de relations publiques.

Le 15 novembre 2015, de 8 h 30 à 17 h

8. Rapport de la Présidente

- Natasha Caverley a présenté son Rapport de la Présidente.
- Celui-ci comprenait un résumé de ses activités menées au nom de l'ACCP depuis la réunion du conseil d'administration de mai 2015.
- Barb MacCallum vérifiera auprès des présidents de sections ce qu'ils pensent de la possibilité que les représentants affiliés se joignent à leur téléconférence bimestrielle.

9. Processus budgétaire

- Barb MacCallum présenta une vue d'ensemble du processus budgétaire, en expliquant notamment la différence entre le budget de fonctionnement et la réserve pour les projets spéciaux.
- Par le passé, les recettes d'exploitation ont toujours permis de couvrir le coût des projets spéciaux.
- Cela n'est pas le cas pour l'exercice financier 2015-2016.
- Le budget 2016-2017 sera très conservateur sur le plan des recettes, car il intègre la perte potentielle de membres en Ontario.
- Le budget sera terminé au début décembre 2015 et distribué aux administrateurs d'ici le 15 décembre 2015.

- Le budget sera l'objet de discussions lors de la réunion du CA de janvier 2016.
- On incite les administrateurs à examiner le budget et à soumettre leurs questions sur le sujet au personnel du Siège social d'ici le 17 janvier 2016.

10. Planification stratégique

- Natasha présenta un aperçu historique de la planification stratégique.

Résolution : Adopter la planification stratégique, telle que présentée.

**Proposée par Bill Thomas. Appuyée par Jen Rowett.
ADOPTÉE**

11. FACT-BC

- Barb MacCallum présenta un aperçu du travail de la Federation of Associations of Counselling Therapists of British Columbia (FACT-BC).
- La FACT-BC regroupe des associations telles que la BCACC, les thérapeutes de pastorale, les art-thérapeutes, les musicothérapeutes, les thérapeutes conjugaux et familiaux, l'ACCT, les hypnothérapeutes, la CPCA.
- La FACT-BC a mis à jour le Profil de compétence 2008 d'admissibilité à la pratique.
- La prochaine étape consistera à valider le profil de compétence.
- En janvier 2016, la FACT-BC fera parvenir par courriel à l'ACCP un sondage que celle-ci adressera ensuite à ses membres de la C.-B.
- Le sondage sera ouvert entre janvier et février 2016.
- On devrait disposer d'un profil de compétence en mars-avril 2016.
- La FACT-BC demande aux associations de préciser d'ici le 1^{er} décembre 2015 si elles ont l'intention de participer au sondage.
- L'administrateur ACCP pour la C.-B. et le Yukon est entièrement d'accord à ce que l'ACCP participe au sondage.
- Le profil de compétence pourrait servir à l'échelle nationale et l'ACCP pourrait contribuer à sa validation nationale.

Résolution : Approuver la participation au sondage sur la compétence de la FACT-BC.

**Proposée par Joyce Milligan. Appuyée par Kiraz Johannsen.
ADOPTÉE**

12. Les allocations aux administrateurs

- Barb MacCallum présenta un aperçu de l'historique des allocations aux administrateurs, notamment des origines de la formule du 1 \$ par membre, des habitudes de dépense depuis 2004 et de la façon dont les fonds sont affectés.
- La formule de financement actuelle ne fonctionne pas dans le cas de l'Administrateur autochtone.
- Le nouveau processus proposé pour les demandes de financement consisterait à adresser un courriel à la D.G. et comporterait un délai d'attente maximal de quatre semaines, soit le temps requis pour qu'un comité examine les demandes de plus de 100 \$.
- Certains perçoivent la nouvelle méthode proposée comme étant bureaucratique et inaccessible.

- L'intervention de la D.G. semble être une bonne idée, car il pourrait y avoir d'autres facteurs à prendre en compte (p. ex. l'assurance, d'autres groupes tenant eux aussi des réunions, etc.).
- On suggéra par ailleurs de prévoir 1 500 \$ par administrateur régional.
- Si l'on accorde 1 500 \$ par administrateur, il faudra affecter 20 000 \$ à ce poste dans le budget.
- Il s'agit là d'une somme élevée à inclure dans le budget de fonctionnement, d'autant plus que par le passé, le total annuel des sommes dépensées par tous les administrateurs se chiffrait à moins de 2 000 \$.
- On pourrait affecter une somme de 3 000 \$ dans le budget de fonctionnement et le reste pourrait figurer au budget des projets spéciaux.
- Le Fonds de développement régional fut créé à des fins de réseautage et de développement professionnel.
- Les activités se déroulant en tête à tête sont très importantes, mais les provinces qui comptent moins de membres ne disposent pas de fonds suffisants pour la tenue d'événements de réseautage.
- On prévoit que le Fonds de développement régional devrait se chiffrer à près de 80 000 \$ cette année, moins les sommes consacrées au Forum sur le leadership.
- Le fait de limiter les dépenses suscite par ailleurs des efforts d'imagination et une prise de conscience des ressources, ainsi que la sollicitation auprès d'autres ressources possibles.
- Il importe que l'ACCP et les administrateurs puissent répondre aux membres de l'utilisation des sommes qui leur sont allouées.

Résolution : Adopter la politique d'allocations aux administrateurs telle que présentée.

Proposée par Michel Turcotte. Appuyée par Marion Clorey.

2 dissidences

1 abstention

ADOPTÉE

13. Rapports des comités

Comité des prix et récompenses

- On a sondé les membres en vue de recruter des bénévoles pour l'attribution des divers prix et récompenses.
- On a dressé une liste d'environ 40 membres que l'on répartit entre les différents comités d'arbitrage.
- Le Comité des prix et récompenses a examiné les critères de chacun des prix et propose des modifications.
- La date limite pour les candidatures aux prix et récompenses est le 15 décembre.
- Le Comité demande aux administrateurs de renseigner leurs membres au sujet des prix et récompenses.

Résolution : Que le critère prévoyant que l'on doit soumettre quatre exemplaires du sommaire de la thèse ou du mémoire soit remplacé par ce qui suit : « soumettre électroniquement 1 exemplaire de la thèse ou du mémoire et 1 exemplaire du sommaire ».

**Proposée par Tracy Duffy. Appuyée par Vicki-Anne Rodrigue.
ADOPTÉE**

Comité de gouvernance

Les allocations aux administrateurs

- On demande au Comité des finances d'examiner les demandes concernant les allocations aux administrateurs.
- Le Comité se compose actuellement de Michel Turcotte et Barb MacCallum.
- Il faudrait y nommer deux autres administrateurs.
- Kiraz Johannsen et Marion Clorey se disent intéressées à en faire partie.
- On a désigné Kimberly Young comme substitut.
- Barb MacCallum rédigera le formulaire destiné aux administrateurs qui réclament plus de 100 \$ pour une activité.

Répertoire des CCC

- On a reçu des plaintes au sujet des spécialisations figurant dans le Répertoire des CCC.
- On aura besoin de l'aide d'administrateurs ayant de l'expertise dans divers domaines afin de revoir la liste.
- Jen Rowett et Vicki-Anne Rodrigue sont disposées à participer à cet ensemble de tâches.

Politique sur la publicité

- On a reçu une plainte au sujet d'une publicité qui faisait partie d'un envoi par liste électronique.
- Il fut décidé qu'il n'y avait pas lieu d'élaborer une nouvelle politique pour la révision des publicités.

Poste d'administrateur autochtone au sein du CA

- La nouvelle loi sur les organismes à but non lucratif exige que les membres du CA soient élus.
- S'il n'y a pas d'élection, on peut nommer un membre au CA pour une année.
- Étant donné que l'administrateur autochtone n'a pas de base d'électeurs, son poste ne peut être occupé que pour une année.
- On s'inquiète de la possibilité que le roulement constant des personnes occupant ce poste ne soit nuisible et ne permette pas à l'administrateur de devenir productif ni de se familiariser avec le CA et ses besoins.
- On espère que l'administrateur sortant pourra servir de mentor au nouveau qui entre en poste.

Processus électoral pour les administrateurs régionaux et le président élu

- On a révisé le processus électoral pour les administrateurs régionaux et le président élu en ce qui concerne les situations d'égalité des voix et la quantité d'information divulguée.
- Les modifications proposées seront transmises au Comité d'assurance de la qualité.

Dossiers des plaintes de déontologie

- On procède à la révision des dossiers de plaintes de déontologie et on transmettra le tout au Comité d'AQ après avoir obtenu l'avis des conseillers juridiques.

Comité d'assurance de la qualité

- Le Comité a examiné une proposition visant à offrir gratuitement un livre électronique aux membres.
- La proposition semblait être un stratagème de marketing et différait de la majorité des autres offres de livres actuellement sur le site web de l'ACCP.
- Le Comité a décidé qu'il n'était pas dans l'intérêt véritable de nos membres d'accepter cette offre.
- Le rôle d'agents de liaison avec les sections fut examiné et on élaborait des lignes directrices.
- Le Comité d'assurance qualité examine actuellement la politique soumise par le Comité de gouvernance.
- On a examiné le projet de CÉP autochtone.
- La protection et le respect des normes de l'ACCP posent un dilemme, car elles pourraient se traduire par une dépréciation des valeurs et des connaissances autochtones lorsqu'il s'agit de couler les pratiques autochtones dans le moule des pratiques occidentales.
- Pour éviter ce dilemme, on pourrait faire appel à un comité de révision formé d'Autochtones qui examineraient les demandes de CÉP associées aux pratiques autochtones.
- Anne Marshall constituerait une bonne personne-ressource à cet égard, compte tenu du programme autochtone à l'Université de Victoria.
- On pourrait aussi consulter la New Zealand Counselling Association, qui comporte une importante composante autochtone.

Comité de gestion du risque

- Le rapport du Comité de gestion du risque est très utile pour comprendre les enjeux auxquels l'ACCP doit faire face.
- Il importe que ce document et les renseignements qu'il contient restent confidentiels.

Comité des partenariats internationaux

- La présence au sein du Comité d'un membre externe qui n'est pas sur place lors des réunions pose des défis logistiques.
- Le Comité soumettra au Comité de gouvernance une demande de modifications au poste de membre externe.
- L'ACCP a des liens étroits avec certaines associations nationales, mais des contacts plus ténus avec certaines autres.
- Le Comité se tournera vers les associations avec lesquelles l'ACCP n'a que des contacts ténus.
- D'ici mars 2016, le Comité déterminera des partenaires internationaux potentiels et dressera une liste de questions à poser à ces associations.
- Le document intitulé « Counselling around the World », publié par l'American Counselling Association serait une bonne ressource.

14. International Association for Counselling (IAC)

- Blythe présenta un aperçu historique de l'IAC.
- De nombreux présidents sortants de l'ACCP ont siégé au CA et au comité de direction de

l'IAC.

- L'implication au sein de l'IAC favorise le positionnement de l'ACCP en tant qu'organisme d'envergure nationale au Canada.
- L'IAC dispose de nombreuses tables rondes, dont l'une sur la déontologie, la recherche, les praticiens et les étudiants; on s'y réunit pour aborder des enjeux précis.
- Les congrès de l'IAC se présentent sous une forme très différente de ceux de l'ACCP.
- Au cours d'un congrès de l'IAC, les participants restent au sein d'un groupe de travail donné pour toute la durée du congrès.
- Les résultats recueillis au sein des groupes de travail sont colligés et transmis aux Nations Unies.
- L'ACCP est le seul membre bienfaiteur de l'IAC.
- L'IAC connaît des difficultés financières et ne dispose d'aucun personnel de soutien administratif.
- L'ACCP se charge du processus de renouvellement d'adhésion de ses membres.

15. Exemption de la TVH/TPS

- L'ACCP tente d'obtenir une exemption de TVH/TPS, compte tenu de la concurrence inéquitable résultant du fait que les psychologues ne sont pas tenus de facturer ces taxes.
- Selon la politique canadienne, pour qu'une profession puisse avoir droit à l'exemption, elle doit être réglementée dans cinq provinces.
- Toutefois, l'exemption de la TVH/TPS signifie que les praticiens ne peuvent plus utiliser leurs crédits de taxe sur les intrants.
- Par conséquent, l'ACCP doit réclamer une détaxation complète (0 % de TVH/TPS), ce qui permettrait effectivement aux praticiens de ne pas facturer la TVH/TPS, tout en leur permettant d'utiliser leurs crédits de taxe sur les intrants.

16. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra par téléconférence le 20 janvier 2016.

17. Clôture de la réunion

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Vicki-Anne Rodrigue.
ADOPTÉE**

Présidente

Date

Résumé des résolutions

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Nicholas Renaud. Appuyée par Kiraz Johannsen.
ADOPTÉE.**

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2015, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Tracy Duffy. Appuyée par Kathy Offet-Gartner.
ADOPTÉE.**

Résolution : Adopter la planification stratégique, telle que présentée.

**Proposée par Bill Thomas. Appuyée par Jen
Rowett.
ADOPTÉE**

Résolution : Approuver la participation au sondage sur la compétence de la FACT-BC.

**Proposée par Joyce Milligan. Appuyée par Kiraz Johannsen.
ADOPTÉE**

Résolution : Adopter la politique d'allocations aux administrateurs telle que présentée.

**Proposée par Michel Turcotte. Appuyée par Marion Clorey.
2 dissidences
1 abstention
ADOPTÉE**

Résolution : Que le critère prévoyant que l'on doive soumettre quatre exemplaires du sommaire de la thèse ou du mémoire soit remplacé par ce qui suit : « soumettre électroniquement 1 exemplaire de la thèse ou du mémoire et 1 exemplaire du sommaire ».

**Proposée par Tracy Duffy. Appuyée par Vicki-Anne Rodrigue.
ADOPTÉE**

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Vicki-Anne Rodrigue.
ADOPTÉE**

Résumé des mesures à prendre

Numéro de la tâche	Référence au procès-verbal	Tâche	Date	Responsabilité
1	4	Fournir aux administrateurs la liste des participants de leur région au Forum sur le leadership	Dès que possible	Siège social
2	4	Décider si le remplacement du nom « Forum sur le leadership » pourrait améliorer le taux de participation	Février 2016	Siège social
3	5	Déterminer le coût d'une campagne menée par l'ACCP sur « la définition et le rôle des conseillers »	Dès que possible	Siège social
4	5	Adresser une lettre au ministre de la Santé du Québec demandant que les psychothérapeutes soient inclus dans la liste des fournisseurs de soins de santé mentale	Dès que possible	Administrateurs du Québec, Siège social, IMPACT
5	8	Vérifier auprès des présidents de sections ce qu'ils pensent de la possibilité que les représentants affiliés se joignent à leurs téléconférences	Dès que possible	Barb MacCallum
6	9	Examiner le budget et adresser des questions au Siège social	Le 17 janvier 2016	Membres du Conseil
7	11	Aviser la FACT-BC que le CA est en faveur de distribuer le Sondage sur le profil de compétence	1 ^{er} décembre 2015	Barb MacCallum
8	13	Élaborer un formulaire de demande de financement pour les administrateurs	Dès que possible	Barb MacCallum
9	13	Obtenir un avis des conseillers juridiques concernant la conservation des dossiers	Dès que possible	Barb MacCallum